



une adresse mail pour **adhérer**
tresor@cessongrandlarge.org

une adresse mail pour **réserver votre**
embarquement et vos croisières l'été
reservation@cessongrandlarge.org

Après votre adhésion, vous pourrez consulter
en ligne le planning des sorties en mer :
www.cessongrandlarge.org/planning

Débutants, initiés et skippers ...
BIENVENUE à bord de ARVAG IV avec CGL

Le week-end ou en semaine, pour des sorties

EMBARQUEZ sur le Bavaria 35 Match, à Saint Malo (Port
des Bas sablons),

DECOUVREZ Chausey, Bréhat, Jersey, Guernesey, Serck,

DEVENEZ un bon équipier,
un futur chef de bord,

APPRENEZ la manœuvre du bateau, le réglage des voiles,
l'utilisation du spi, le mouillage, les entrées et
sorties de port, la navigation de jour, de nuit, au
large, les calculs de marée, l'utilisation des
instruments, l'entretien d'un voilier...

RENCONTREZ d'autres amateurs (-trices) de voile
et partagez de bons moments en mer...



CESSON
GRAND
LARGE

2024

En savoir plus
Consultez le site CGL
www.cessongrandlarge.org



CESSON GRAND LARGE (Association 1901)
Centre de Loisirs - Mail de Bourguevreuril
35510 Cesson-Sévigné

www.cessongrandlarge.org

CESSON GRAND LARGE

42ème année d'expérience

Créée en novembre 1982, CGL participe en 1983 au Tour de France à la Voile. Après avoir loué des bateaux, CGL décide d'acquérir son premier bateau « ARVAG » en 1986. Il est remplacé en 2003 par un First 31,7, puis en 2017 par un Sun Odyssey 33i et fin 2023 par « ARVAG IV » un Bavaria Match 35.

Une équipe de bénévoles motivés a fait parcourir, depuis 1986, plus de **100.000 milles** aux équipiers de CGL.

Les objectifs :

- Initier les participants à la croisière côtière ou hauturière et en faire de bons équipiers.
- Former les futurs chefs de bord de l'association.

Statuts et Règlement intérieur de l'Association

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur (consultables au secrétariat et sur le site de Cesson Grand Large).

Protection des données personnelles (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) : Cesson Grand Large s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales (registre de traitement des données consultable au secrétariat).

Droit à l'image (article 9 du code civil) : J'autorise Cesson Grand Large à photographier, filmer et publier les photos ou films me représentant au cours de ses activités pour la communication de l'association :

oui : non :

ARVAG IV - Le BATEAU

Bavaria 35 Match (Bavaria Yachts)

Architecte : J&J Design
Dimensions : 10,79 x 3,27 x 2,20
Déplacement : 5900 kg
Croiseur hauturier, homologué catégorie A
Grand voile 41 m2, Génois 37 m2, Spi 97 m2
6 couchettes
Centrale de Navigation Electronique,
VHF/ASN, GPS, AIS

TARIFS 2024

Adhésion individuelle : 70 €
Adhésion familiale : 100 €
Adhésion étudiant : 35 €
Découverte lors d'une sortie avec adhésion temporaire pour une journée / personne : 45 €

Week-ends et jours fériés (pont inclus) :

Tarifs par sortie et par personne :

Nb de Jours consécutifs	1	2	3	4
Tarif	45 €	90 €	125 €	160 €

En sus : nourriture, frais de port, consommables

Du lundi au vendredi (jours non fériés) :

Du 01/03/24 au 28/06/24 et du 31/08/24 au 31/12/24

Croisière à la journée :

Le bateau à la journée : 120 €

Eté : Du 29/06/2024 au 30/08/2024 :

Croisière à la semaine, du samedi matin au vendredi soir :

Le bateau pour la semaine : 1300 €

Pour votre première adhésion individuelle ou familiale, CGL vous offre une journée de navigation pour une personne

Bulletin d'Inscription à CGL

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Téléphone mobile :

E-mail :

Profession :

Né(e) le :

Je règle ce jour, pour rendre mon adhésion définitive, la somme de.....€.

Je déclare savoir nager 50 mètres, être en bonne santé, n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique de la voile. J'accepte par avance les règles de sécurité.

A.....Le.....

Signature :

NB : Les statuts et le règlement intérieur peuvent être consultés auprès des membres du bureau. Une copie pourra être remise sur demande.

A renvoyer, avec votre règlement à l'ordre de C.G.L., à l'adresse de l'association (cf. page de garde)

Assurances : *Vous devez être assuré à titre individuel pour la pratique des activités de loisirs et de sports.*